

ANNEXE IV

PROCESSUS PARTICIPATIF 2018-2022

Version du 15.09.2022

Table des matières

INTRODUCTION	3
1. MARS – JUILLET 2018 : PARTICIPATION CITOYENNE « NOTRE FUTUR TERRITOIRE »	4
2. JANVIER 2021 – JANVIER 2022 : BIERGERKOMMITEE LËTZEBUERG 2050	8
3. NOVEMBRE 2021 – MARS 2022 : SONDAGES	14
4. JUIN 2020 – JUILLET 2020 & FÉVRIER – MARS 2021 : CONSULTATION RÉGIONALE – VISION TERRITORIALE NORDSTAD	20

INTRODUCTION

La politique de l'aménagement du territoire a pour dessein d'assurer une répartition équilibrée de l'homme et de ses activités dans l'espace et déclinée à différentes échelles géographiques tout en préservant de façon durable les ressources naturelles du pays. Il s'agit de concilier le territoire comme lieu de vie et d'activité en concordant trois objectifs essentiels :

- la promotion de la qualité de vie et
- la préservation de l'environnement
- le développement économique du territoire,

En ce sens, l'objectif du Programme directeur d'aménagement du territoire 2023, le PDAT2023, vise, entre autres, à la fois une cohésion territoriale du pays et une cohésion sociale de la société.

La rédaction du PDAT2023, document de référence de l'aménagement du territoire pour les prochaines décennies, est le corollaire d'une démarche de concertation et d'échange au sein des et entre les administrations et pouvoirs publics. Cette démarche constitue le meilleur moyen de parvenir à un compromis nécessaire entre les demandes et attentes des uns et les contraintes et obligations des autres.

Cependant, créer un cadre de vie pour l'avenir nécessite une démarche de concertation allant au-delà de la concertation technique entre fonctionnaires et experts. Aussi, il a été décidé dès 2018, lors du lancement des travaux portant sur la refonte du PDAT de 2003, de mettre en place un processus participatif qui permettrait aux résidents et aux travailleurs frontaliers de s'approprier les enjeux et défis de l'aménagement du territoire et ainsi de s'associer aux réflexions de façon ouverte et collaborative.

Ce processus participatif citoyen s'est déroulé tout au long de l'élaboration du programme directeur, de 2018 à 2022, et sous diverses facettes décrites dans la présente annexe.

Ce processus associant les citoyens est inhabituel, mais devrait être la norme puisque les citoyens sont et seront directement concernés par les orientations stratégiques de l'aménagement du territoire. Par ailleurs il s'agit de faire émerger des propositions, des recommandations et des idées, dans le sens d'une véritable co-création d'un projet de territoire.

1. MARS – JUILLET 2018 PARTICIPATION CITOYENNE « NOTRE FUTUR TERRITOIRE »



Le 19 janvier 2018, le processus de participation citoyenne à la refonte du Programme directeur d'aménagement du territoire (PDAT) a été présenté par le Département de l'aménagement du territoire à l'occasion d'une conférence de presse. L'accent a été mis sur l'approche innovatrice et unique de mettre en place un processus participatif afin d'impliquer activement les citoyens au processus de réflexion et d'échange.

À travers une délégation partielle du pouvoir de décision du ministère ayant l'aménagement du territoire dans ses compétences vers les citoyens, l'approche retenue s'est insérée dans la continuité d'autres démarches de participation de la société civile et des citoyens (table ronde *Lëtzebuerg zesummen entwéckelen* en 2015, débat public *Wat fir e qualitative Wuesstem fir eist Land ?* en 2016).

En vue d'une organisation optimale de l'approche, un laboratoire interministériel (« Policy Lab ») en charge de réaliser le travail préalable au processus participatif, a ainsi élaboré une *Charte nationale de l'aménagement du territoire* en tant que cadrage devant orienter le processus participatif ayant pour objet de:

- promouvoir une vision politique commune relative à l'aménagement du territoire ;
- approfondir la démocratie participative et soutenir l'engagement citoyen ;
- servir de cadre pour le travail des laboratoires régionaux qui détermineront des recommandations de plans d'actions.

Une campagne de sensibilisation et de recrutement de citoyens, de travailleurs frontaliers, de représentants ministériels et communaux et d'experts thématiques souhaitant à la fois contribuer par des recommandations propres à la rédaction du PDAT ainsi que transmettre et s'échanger sur leurs expériences, leurs attentes et besoins pour leur pays, leur région, leur ville ou village a été lancée le même jour. Pendant un mois, les citoyens ont ainsi eu la possibilité de s'inscrire sur le site www.notrefuturterritoire.lu.

| LABORATOIRES RÉGIONAUX

Afin de recueillir les contributions des participants, des laboratoires régionaux ont été organisés entre les mois de mars et de juin 2018 dans les quatre régions du pays avec trois sessions chacune :

- Diekirch pour le nord les 26 mars, 7 mai et 11 juin 2018 ;
- Ville de Luxembourg pour le centre les 29 mars, 9 mai et 14 juin ;
- Manternach pour l'est les 19 mars, 23 avril et 4 juin 2018 ;
- Esch-sur-Alzette pour le sud les 22 mars, 26 avril et 7 juin 2018.

| CINQ THÈMES

Structurés autour de cinq thèmes, ces rencontres – 50 participants par laboratoire régional – ont permis de récolter un vaste ensemble de recommandations en prenant en compte les principaux défis à relever dans chacune des quatre régions.

 <p>PDAT 2018 COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE</p>	<p>La cohésion sociale constitue le ciment d'une société. La cohésion territoriale vise à réduire les inégalités de conditions de vie dans l'espace et à offrir aux habitants des chances équivalentes pour s'accomplir et entreprendre, quel que soit le territoire où ils vivent.</p>
 <p>PDAT 2018 FONCTIONS ÉLÉMENTAIRES</p>	<p>Il s'agit des fonctions essentielles pour nos vies, qui ont un impact territorial.</p>
 <p>PDAT 2018 QUALITÉ DE VIE</p>	<p>Il s'agit d'une notion subjective décrivant s'il fait bon vivre dans un lieu donné.</p>
 <p>PDAT 2018 RÉSILIENCE</p>	<p>Il s'agit de la capacité du territoire à faire face à un choc, à gérer des stress ou changements majeurs puis à rebondir et continuer à se développer.</p>
 <p>PDAT 2018 RESSOURCES</p>	<p>Il s'agit des ressources matérielles et physiques à la disposition de la population pour vivre et se développer.</p>

L'enjeu du processus participatif a été d'être à l'écoute des résidents et des frontaliers, des administrations, des communes et des experts thématiques et de recevoir un avis informé sur des questions telles que :

- Comment vivre, travailler dans ma région et mon pays ?
- Comment voir mon temps de trajet entre lieu de résidence, emploi et commerces raccourci ?
- Quelle peut être une nouvelle relation villes – campagnes ?
- Comment préserver des espaces libres et calmes et un bon état des rivières, sols ou forêts ?
- Comment adapter mon offre en mobilité active, commerces de proximité, guichets de services ?
- Quels compromis sont nécessaires pour maintenir la qualité de vie ?
- ...

| GROUPES TRANSFRONTALIERS

Par ailleurs, des groupes d'opinion transfrontaliers ont été mis en place permettant aux participants transfrontaliers de prendre connaissance et de s'échanger sur les résultats issus des laboratoires régionaux.

| MARATHON NATIONAL

À l'issue des 12 sessions des laboratoires régionaux et des groupes transfrontaliers, un [marathon national](#) a été organisé le 7 juillet 2018 afin de clôturer le processus en réunissant et en structurant les contributions régionales sous une approche nationale et de mettre en exergue les spécificités régionales.

À cette occasion, les 20 posters reprenant les recommandations régionales issues des laboratoires régionaux ont été synthétisés en 5 posters de portée nationale. Les 5 posters nationaux ont été restitués séance tenante aux ministre François Bausch et au secrétaire d'État Claude Turmes.

Toutes ces contributions sous forme de posters ([20 posters – recommandations régionales](#) et [5 posters – recommandations nationales](#)) ainsi que le rapport final « [Changement collaboratif – approches participatives pour la révision du PDAT](#) » (octobre 2018 – The Impact Lab) sont disponibles en ligne.



20 posters – recommandations régionales
5 posters – recommandations nationales



Rapport final
« Changement collaboratif – approches participatives pour la révision du PDAT »

La force de l'approche retenue a résidé dans le fait que des personnes volontaires et motivées, d'horizons, de profils, de connaissances, de vues et d'expériences divers aient été amenées à collaborer pour élaborer de nouvelles solutions. Le processus participatif a aussi permis de sensibiliser les citoyens et les frontaliers, mais aussi les autres ministères, administrations et communes aux enjeux de l'aménagement du territoire. Il s'agissait d'illustrer en quoi l'aménagement du territoire influence notre quotidien, les autres politiques sectorielles ou les plans d'aménagement généraux des communes.

| BIERGERWORKSHOP – 26 MARS 2022

À l'issue du processus, le Département de l'aménagement du territoire s'était engagé à reprendre contact avec les citoyens lorsque le document du nouveau PDAT se trouverait en phase de finalisation. C'est dans ce contexte qu'ils ont été invités à une réunion d'information et de travail tenue le samedi 26 mars 2022 en format virtuel. À cette occasion, l'ébauche du PDAT2023 leur a été présentée et a fait l'objet de débats et d'échanges dans le cadre de groupes de travail thématiques.

2. | JANVIER 2021 – JANVIER 2022 BIERGERKOMMITEE LËTZEBUERG 2050



Dans le cadre de la consultation internationale *Luxembourg in Transition – Visions territoriales pour le futur décarboné et résilient de la région fonctionnelle luxembourgeoise*, le ministre de l'Aménagement du territoire, Claude Turmes, a souhaité mettre en place en parallèle aux organes accompagnant la consultation (Comité scientifique, Comité consultatif et Comité interministériel), un Comité de citoyens, dénommé Biergerkommitee Lëtzebuerg 2050 (BK2050), avec pour mission de :

- se mettre à la disposition des différentes équipes d'experts de Luxembourg in Transition pour des échanges pendant la phase d'élaboration de leur scénario ;
- développer une compréhension de la manière dont le Luxembourg devrait se positionner d'ici 2050 pour atteindre la neutralité carbone ;
- formuler des recommandations aux politiques sur la manière dont le territoire devrait être organisé d'ici-là pour que le Luxembourg devienne climatiquement neutre.

À cette fin, un groupe composé de 30 citoyens a débuté ses travaux le 18 janvier 2021 en présence du ministre Claude Turmes. Ceci faisant, l'objectif pour le BK2050 a été de formuler des propositions susceptibles de servir d'inspiration dans le cadre des travaux du Programme directeur d'aménagement du territoire (PDAT).

Ce recours à une participation citoyenne active s'est inséré dans la continuité de la démarche de 2018 lors du processus participatif « Notre futur territoire ». De par son caractère innovateur, à la fois sur la durée que de son processus de formation, le comité a constitué une approche pionnière au Grand-Duché de Luxembourg et un nouveau jalon dans la démarche de la participation citoyenne. D'emblée, il a donc été conçu à devenir, au fur et à mesure des travaux, un véritable laboratoire de démocratie tourné plus particulièrement, dans le cadre de consultation, vers la question du changement climatique et de son impact sur le territoire. Ainsi, le comité s'est penché de janvier 2021 à janvier 2022, sur le rôle de l'aménagement du territoire pour faire face à cette urgence et apporter des réponses et solutions concrètes.

| UNE SÉLECTION RIGOUREUSE

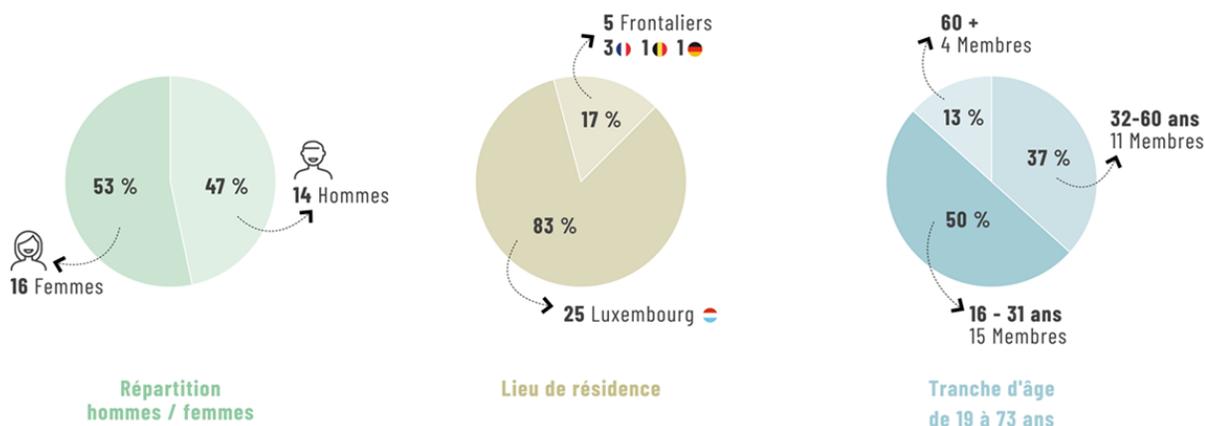
C'est l'Institut d'études d'opinion luxembourgeois TNS Ilres qui a été chargé par le DATer de sélectionner les 30 participants au Biergerkomitee Lëtzebuerg 2050 avec pour objectif de refléter au mieux la diversité de la société luxembourgeoise.

Un appel public à candidature a ainsi été lancé en décembre 2020, complété par un tirage au sort dans la base de données de l'institut. Parmi les 250 candidatures soumises, l'institut de sondage a ensuite effectué une sélection indépendante selon toute une série de critères (sexe, âge, origine, occupation etc.).

25 résidents, 5 frontaliers, 16 femmes, 14 hommes, jeunes et moins jeunes se sont ainsi retrouvés le 18 janvier 2021 pour un kick-off meeting en présence du ministre de l'Aménagement du territoire.

LUXEMBOURG IN
TRANSITION

BK Composition du „Biergerkomitee Lëtzebuerg 2050“ 30 membres



| UN PROGRAMME DE TRAVAIL DENSE

Dans le but de pouvoir évaluer la complexité des futurs défis territoriaux, les membres du BK2050 ont participé à 12 conférences et reçu des informations de la part d'experts sur des sujets de planification territoriale tels que la mobilité, le logement, les infrastructures, la gestion de l'eau, la biodiversité etc., tout ceci dans une perspective de transition écologique du territoire. Bien que les conférences aient été publiques, elles ont été suivies de séances de travail à huis clos où le groupe a débattu en toute transparence et indépendance des différents sujets traités.

Sur la base des enseignements recueillis, le comité a entamé à partir de juillet 2021, un travail sur ses propres propositions quant à la façon dont le territoire du Luxembourg devrait être organisé pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. C'est au cours de sept réunions de travail que les différentes positions ont été discutées et que les conclusions ont pu être tirées. La rédaction des résultats s'est faite dans le cadre d'un processus ouvert jusqu'à la fin, laissant aux participants le temps de trouver leur opinion. Bien que ce processus n'ait pas eu pour objectif explicite de parvenir à un consensus, le groupe a réussi à trouver des positions communes et des compromis sur tous les points.

| SOUTIEN SCIENTIFIQUE ET SECRÉTARIAT

Le groupe a été accompagné scientifiquement et professionnellement par Dr. Léonie de Jonge (Université de Groningen) et Dr. Raphaël Kies (Université du Luxembourg) qui ont analysé le déroulement du projet avec leurs équipes respectives. Le bureau Stoldt Associés a été chargé d'assurer la coordination et l'animation du Biergerkomitee Lëtzebuerg 2050 avec le soutien du bureau BoB Marketing & Projects.

| 9 PRINCIPES DE TRANSITION ET 44 RECOMMANDATIONS

Après un an d'immersion dans le sujet, les citoyens ont présenté le mardi 18 janvier le fruit de leur travail à Claude Turmes. En présence de Carole Dieschbourg, ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, de Henri Kox, ministre du Logement, de Lex Delles, ministre des Classes moyennes, et de Franz Fayot, ministre de l'Économie, le comité de citoyens a ainsi remis aux responsables politiques un document concis reprenant l'ensemble des conclusions de leurs réflexions et propositions concrètes.

Ce document sous forme de brochure reprend trois documents distincts :

- I Analyse de la situation du Luxembourg : forces et faiblesses du pays sur la voie de la neutralité carbone ;
- II Lignes directrices et principes pour une politique de transition ;
- III Recommandations avec un focus sur l'aménagement du territoire.



BIERGERKOMITEE LËTZEBUERG 2050

Nos recommandations au monde politique

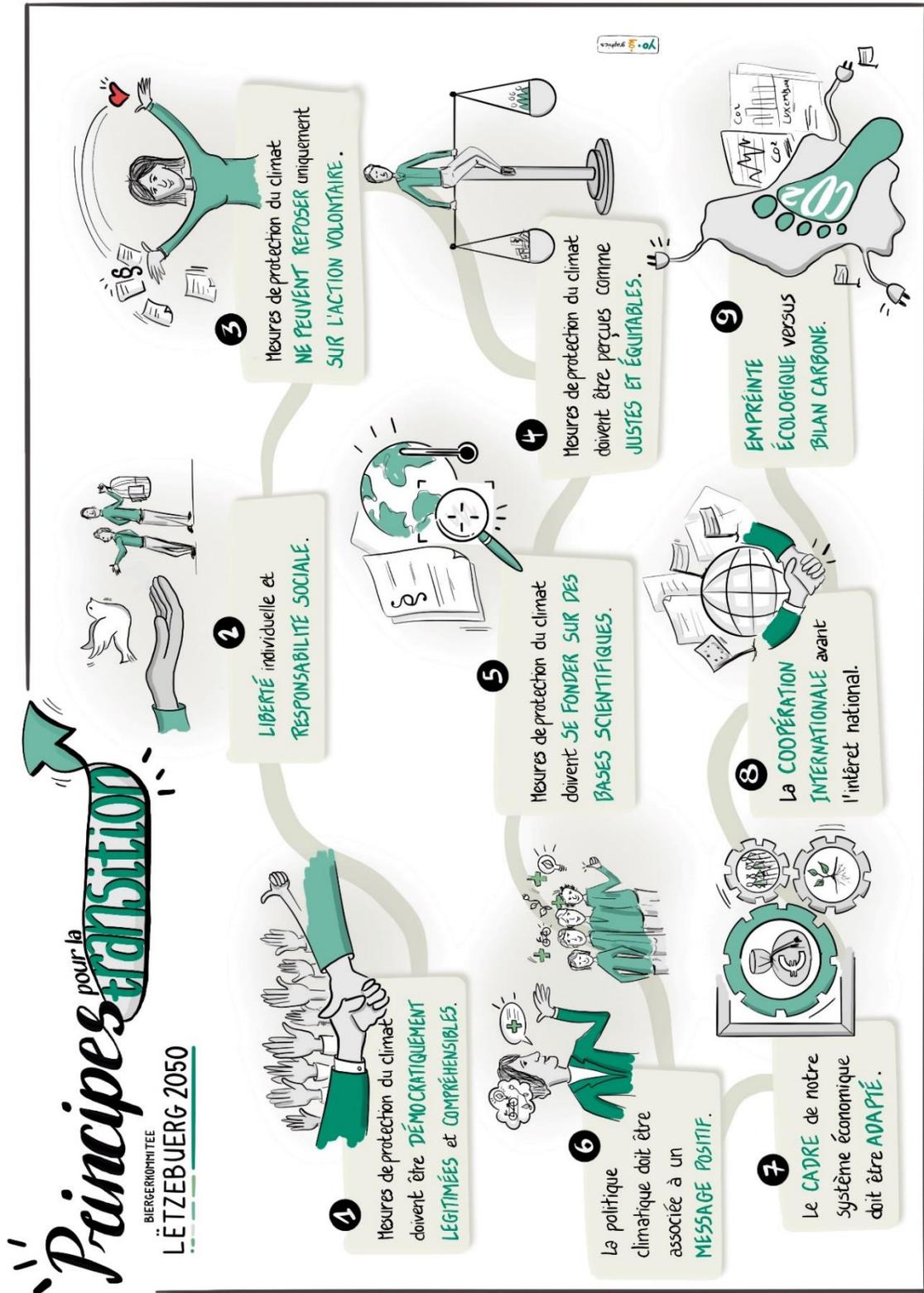
Unsere Empfehlungen an die Politik

Our recommendations to policy-makers

Le Comité a également analysé les atouts mais aussi les obstacles du pays sur le chemin de sa transition qui doivent être pris en considération pour que, selon eux, l'action publique puisse être réellement efficace.

Après d'intenses discussions internes, les membres ont retenu neuf principes généraux pour assurer une politique de transition au Grand-Duché de Luxembourg et son aire fonctionnelle :

- ① Les mesures de protection du climat doivent être légitimées démocratiquement et compréhensibles.
- ② Liberté individuelle et responsabilité envers la société.
- ③ La politique contre le réchauffement climatique ne peut reposer uniquement sur l'action volontaire.
- ④ Les mesures de protection du climat doivent être perçues comme justes et équitables.
- ⑤ Les mesures de lutte contre le changement climatique doivent prendre en compte le savoir scientifique.
- ⑥ La politique climatique doit être associée à un message positif.
- ⑦ Le cadre de notre système économique doit être adapté.
- ⑧ La coopération internationale avant les intérêts des États
- ⑨ Empreinte écologique plutôt que bilan carbone



Par ailleurs, le BK205 a formulé dans son document final 44 recommandations dans les domaines suivants :

- gouvernance
- aménagement du territoire et développement urbain
- mobilité
- protection des sols
- architecture
- protection des eaux
- agriculture durable et biodiversité
- économie
- information aux citoyens

| UN SOUHAIT CITOYEN – IMPLICATION ACTIVE ET CONTINUE DES CITOYENS

En guise de conclusion, le *Biergerkommittee Lëtzebuerg 2050* a exprimé son souhait qu'un concept global, élaboré par des experts, indique une voie réaliste pour atteindre les objectifs climatiques fixés au niveau national et international. Ce concept devrait :

- être discuté de manière ouverte et transparente avec la population et les parties prenantes concernées,
- être traduit en lois à une large majorité par la Chambre des députés,
- être mis en œuvre sans délai par le gouvernement ainsi que par les ministères et administrations compétents.

Au vu des conclusions reprises dans leur document, l'objectif du comité de travailler de façon autonome en toute impartialité a été atteint : chaque membre, libre de toute contrainte politique et en toute indépendance, a pu débattre du rôle de l'aménagement du territoire pour non seulement faire face mais surtout pour apporter des réponses et des solutions concrètes au changement climatique et de son impact sur le territoire et ses ressources naturelles.

Mêlant apprentissage, discussion et négociation pour arriver à dégager des positions communes en partant de points de vue extrêmement différents, ce processus constitue désormais un modèle de participation citoyenne au Luxembourg. Il a constitué une référence méthodologique pour l'initiative lancée par le Premier ministre avec l'instauration du KlimaBiergerrot (KBR) en janvier 2022.

3. | NOVEMBRE 2021 – MARS 2022 SONDAGES

Dans le cadre de la rédaction du PDAT2023, le DATer a décidé de lancer deux sondages au Grand-Duché de Luxembourg avec TNS Ilres.

Ces enquêtes ont eu pour objectif d'évaluer l'opinion publique par rapport à des aspects de construction et de qualité de vie dans le cadre de l'aménagement du territoire permettant de ce fait la collecte de données quantitatives sur un échantillon représentatif de la population afin de garantir des résultats statistiques pertinents.

Les sondages ont reposé sur les fondements suivants de l'institut dont entre autres :

- Une méthodologie adaptée aux objectifs de l'étude qui tient compte de la composition de la société luxembourgeoise.
- Un échantillon robuste et équilibré qui fonde sur des critères choisis avec soin afin de permettre des résultats valides.
- Un questionnaire d'enquête qui répond aux exigences et objectifs définis et traduits selon une procédure rigoureuse dans les différentes langues d'enquête.
- L'exécution des opérations de sondage selon les règles de l'art : Strict respect du secret professionnel et des dispositions légales du Luxembourg en matière de protection des données.
- Une analyse de données et traitements informatiques structurés pour assurer fiabilité et robustesse aux résultats de l'enquête.
- Un rapport d'étude au-delà de la simple présentation en apportant une valeur ajoutée d'analyse et d'interprétation.

| SONDAGE 1 – QUALITÉ DE VIE ET DÉVELOPPEMENT URBAIN FUTUR

	PÉRIODE DE L'ENQUÊTE	23.11.2021 – 03.12.2021
	ÉCHANTILLON	1 017 résidents de 16 ans et plus
	MODE DE RECUEIL	En ligne via le MyPanel de TNS Ilres et par téléphone

Le premier sondage a porté sur la qualité de vie et le développement urbain futur.

Parmi les principales conclusions de cette première enquête, il peut être retenu que :

Qualité de vie dans l'environnement actuel

Un résident sur deux ^{54 %} juge très bon voire excellent l'environnement dans lequel il habite

L'accès à la forêt ^{61 %}, la propreté ^{55 %} et le calme ^{49 %} sont des points positifs de leur environnement

À proximité du logement, les éléments suivants ont un effet positif sur la qualité de vie

transports en commun ^{86 %}	^{86 %} parcs ou des espaces verts
sentiers pédestres ^{83 %}	^{80 %} offre de soins (médecins, hôpital)
commerces (proximité ou centres) ^{79 %}	^{72 %} zones de loisir de proximité
restaurants et cafés ^{70 %}	^{68 %} pistes cyclables
offre culturelle ^{68 %}	^{68 %} offre éducative
zones piétonnes ^{65 %}	^{58 %} services administratifs et financiers
nouveaux logements ^{25 %}	

La diversité est très présente dans le voisinage avec un effet positif sur la qualité de vie : mixité générationnelle ^{71 %}, mixité culturelle ^{68 %} et mixité sociale ^{64 %}.

Un environnement idéal et un aménagement du futur

Pour une majorité **63 %**, la campagne est l'endroit de vie idéal. Pour **30 %**, il s'agit du milieu urbain / ville

69 % de l'ensemble des résidents se trouvent déjà dans leur idéal

Les deux tiers des résidents **66 %** ont une préférence pour avoir devant leur porte un parking plutôt qu'une aire de rencontre tranquille **26 %**

57 % aimerait vivre dans un quartier avec peu de circulation routière présentant des espaces de mobilité douce pour piétons et cyclistes et où l'accès des voitures aux logements serait limité au chargement et au déchargement et les emplacements de parking seraient centralisés à l'entrée du quartier avec des espaces verts

Quoique peu connu **14 %**, le concept de la ville du quart d'heure fait rêver **80 %**

La plupart des résidents **81 %** attendent des commerces et services de proximité dans leur quartier et un intérêt pour un marché local est très fort **85 %**

Le patrimoine bâti est davantage apprécié **62 %** que l'architecture moderne **15 %**

Les espaces verts sont des éléments incontournables en ville. Pour apporter de la nature en ville, les éléments suivants sont jugés importants

Espaces verts ou parcs dans lesquels on peut se promener 97 %	89 % Rues bordées d'arbres ou avec des petits espaces avec de la végétation
Vergers urbains où chacun peut venir cueillir des fruits 69 %	59 % Jardins potagers collectifs
Toits végétaux ou façades végétales 54 %	

| SONDAGE 2 – IMPERMÉABILISATION ET CONSOMMATION DU SOL

	PÉRIODE DE L'ENQUÊTE	22 février 2022 – 3 mars 2022
	ÉCHANTILLON	1 016 résidents de 16 ans et plus
	MODE DE RECUEIL	En ligne via le MyPanel de TNS Ilres et par téléphone

Le second sondage a porté sur l'imperméabilisation et la consommation du sol.

Parmi les principales conclusions de cette première enquête, il peut être retenu que :

Imperméabilisation et consommation du sol

Le concept d'imperméabilisation du sol n'est pas facile à appréhender, celui de la consommation du sol encore moins et les deux se confondent.

IMPERMEABILISATION DU SOL	CONSOMMATION DU SOL
Ne savent pas répondre 15 %	21 % Ne savent pas répondre
Ont choisi les bonnes réponses 28 %	20 % Ont choisi les bonnes réponses
Ont choisi les mauvaises réponses 13 %	22 % Ont choisi les mauvaises réponses
Ont choisi les deux réponses 45 %	36 % Ont choisi les deux réponses

Une fois le concept d'imperméabilisation du sol expliqué, son impact est le plus perçu sur le risque d'inondations ^{87 %}

Une fois le concept de la consommation du sol expliqué, son impact est le plus perçu le risque d'inondations ^{82 %} et la biodiversité ^{82 %}

Pour protéger le sol et sa consommation, 8 résidents sur 10 sont en faveur de limites :

- ^{83 %} pour un plafond pour la consommation du sol au Luxembourg
- ^{79 %} pour une limite pour l'imperméabilisation du sol pour les futurs projets d'aménagement
- ^{89 %} sont d'accord pour évaluer l'impact des *futurs* grands projets de construction la consommation du sol
- Pour les grands projets de construction *actuels* en contradiction avec l'objectif de limiter la consommation du sol, ^{73 %} sont d'avis qu'il faudrait les adapter, ^{15 %} de les stopper et ^{6 %} de ne rien faire.

Evaluation des cinq propositions pour l'aménagement du territoire

Sont jugées comme très bonne idée, les propositions en faveur ...

... d'une promotion d'un usage multifonctionnel des bâtiments publics **59 %**

... d'une mixité verticale **42 %**

... d'une construction plus en hauteur des bâtiments en ville **27 %**

... d'une densification des quartiers existants **22 %**

... d'une reconversion des parkings et boulevards **25 %**

La surface d'habitation minimale acceptable varie la composition familiale

POUR UN COUPLE SANS ENFANT	POUR UN COUPLE AVEC 2 ENFANTS
Moins de 75 m ² 38 %	2 % Moins de 75 m ²
Entre 76 m ² et 100 m ² 42 %	17 % Entre 76 m ² et 100 m ²
Entre 101 m ² et 125 m ² 10 %	32 % Entre 101 m ² et 125 m ²
Entre 126 m ² et 150 m ² 4 %	26 % Entre 126 m ² et 150 m ²
Entre 151 m ² et 175 m ² 1 %	9 % Entre 151 m ² et 175 m ²
Plus de 176 m ² 0 %	9 % Plus de 176 m ²

62 % sont en faveur d'une évolution des futurs quartiers vers des surfaces d'habitation plus petites au profit d'espaces communs

45 % sont prêts à vivre dans une maison moins chère avec une aire de stationnement collective sans emplacement privatif

38 % sont prêts à renoncer à leur espace vert privatif au profit d'un espace vert communautaire

Les espaces verts de proximité ont impact positif sur la qualité du paysage **86 %** et sur la qualité de vie **87 %** ;

- les infrastructures de transport **44 % / 62 %**
- les grandes exploitations agricoles modernes en zone verte **31 % / 31 %**
- zones résidentielles (seulement des maisons/appartements) **26 % / 28 %**
- urbanisation continue (sans espace libre entre les localités) **12 % / 14 %**
- les activités industrielles **10 % / 11 %**

62 % ont une préférence pour la construction d'un nouveau centre commercial de taille réduite dans une zone urbaine accessible par les transports en commun et la mobilité douce et 32 % ont une préférence pour la construction d'un nouveau centre commercial en dehors de toute zone urbaine principalement accessible par un mode de transport motorisé et individuel.

En ce qui concerne les critères à prendre en compte pour l'aménagement d'un nouveau centre commercial, l'accessibilité 40 % et le respect de l'environnement 39 % sont les critères les plus importants pour les résidents. Mais l'offre 31 %, la localisation 29 % et la taille du parking 28 % le sont presque autant aussi. L'impact sur le paysage récolte 19 %.

Peu de résidents savent que le potentiel constructible au Luxembourg est détenu très majoritairement par des personnes physiques et des sociétés privées. Mais la moitié estime que c'est plus de 50%. Face à un propriétaire ne souhaitant pas vendre son terrain alors que la construction de nouveaux logements est nécessaire

- 47 % sont d'avis à inciter le propriétaire à vendre en augmentant les taxes sur son terrain
- 35 % sont d'avis à élargir la zone constructible dans le PAG
- 64 % en faveur de davantage de taxes pour les propriétaires qui détiennent des parcelles constructibles et ne souhaitent pas les vendre

61 % sont en faveur de la promotion du concept de 'tiny houses ' afin d'utiliser l'espace disponible de manière plus efficace

82 % sont en faveur de la promotion de l'habitat intergénérationnel : les plus âgés semblent davantage intéressés pour vivre avec les plus jeunes que le contraire.

4. | **JUIN 2020 – JUILLET 2020 & FÉVRIER – MARS 2021** **CONSULTATION RÉGIONALE – VISION TERRITORIALE NORDSTAD**

La population de la Nordstad et ses communes avoisinantes a été impliquée dans les planifications en 2020 dans le cadre de l'élaboration de la Vision territoriale NORDSTAD. Afin d'assurer une participation citoyenne active, le DATer et les cinq communes (Ettelbruck, Diekirch, Erpeldange-sur-Sûre, Bettendorf et Schieren) ont souhaité inclure les citoyens dans cette démarche conjointe en lançant différents types de consultation dès le mois de juin 2020. L'objectif de la participation citoyenne était de pouvoir identifier les forces et les faiblesses vécus par les citoyens de la Nordstad. Cela s'est passé dans le cadre de différentes enquêtes ainsi que de consultations en lignes.

| **PREMIER QUESTIONNAIRES EN LIGNE – DU 26 JUIN AU 31 JUILLET 2020**

Au total, 1 077 citoyens ont participé à l'enquête en ligne et ont ainsi exprimé leur intérêt par rapport au processus de l'élaboration de la Vision territoriale Nordstad. En terme de priorisation des principaux objectifs pour le futur développement de la Nordstad, les participants ont retenu trois pistes sur un total de 16 :

- ① Veiller à garantir un espace de vie sain
- ② Promouvoir la qualité de vie
- ③ Développement de l'offre du transport en commun et des mobilités actives afin de déboucher sur une réduction du trafic individuel/bouchons.

| **DEUXIÈME QUESTIONNAIRES EN LIGNE – DU 22 FÉVRIER AU 14 MARS 2021**

Le deuxième questionnaire en ligne été réalisé avec l'outil « Maptionnaire ». Au total, 954 citoyens ont participé à l'enquête et ont ainsi exprimé leur intérêt par rapport au processus d'élaboration de la Vision territoriale Nordstad 2035. Le questionnaire se composait de cartes où les participants pouvaient marquer certains lieux d'intérêt spécifiques, ainsi que de questions ouvertes et fermées. De plus, des idées pour la mise en œuvre de la Vision territoriale et des projets phares ont pu être recueillies.

L'enquête de participation citoyenne a aussi été lancée au sein des cinq établissements scolaires secondaires de la Nordstad (Lycée technique Ettelbruck, Lycée technique agricole, Nordstad Lycée, Lycée classique Diekirch et l'École St. Anne Ettelbruck) afin de cibler davantage les besoins et attentes des jeunes citoyens. En effet, il s'agissait de donner aux jeunes générations l'opportunité de prendre activement part à la construction de leur propre avenir.